

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 3 (1890-1891)

Artikel: Ecclesiae albae sepulcra
Autor: Germiquet, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecclesiae albae sepulcra

Verba volant, scripta manent.

n sait qu'au moyen-âge, il était d'usage d'inhumer les corps des personnes de distinction (princes, prélats et bienfaiteurs des églises), soit dans les nefs, soit sous les portiques et même devant les portails des églises, afin que la vue des pierres sépulcrales qui recouvriraient leurs tombeaux engageât les personnes qui fréquentaient le culte à se souvenir d'elles dans leurs prières.

Cet usage antique se perpétua, pendant et après la révolution religieuse du 16^{me} siècle, surtout par déférence pour les pasteurs, dans la partie réformée du Jura (à Neuveville en outre pour les châtelains et les dames châtelaines), jusque vers la fin du 18^{me} siècle.

Pendant trois siècles et plus (1500-1800), le chœur et une partie de la nef de la *Blanche-Eglise*, près Neuveville, ont successivement été pavés de dalles, les unes en calcaire d'eau douce, d'autres en pierres jaunes dites de Haute-ribe, deux seules en grès et, à peu d'exceptions près, toutes de mêmes dimensions : 1 m. 80/85 de longueur, 80/85 cent. de largeur et 15/20 cent. d'épaisseur.

Ces dalles sont ornées de sculptures, les unes en relief, les autres en creux, qui représentent des armoiries et d'inscriptions diverses. Ce sont les pierres sépulcrales des personnes de distinction (châtelains, dames châtelaines et pasteurs), auxquelles le Magistrat de Neuveville accorda la sépulture dans l'enceinte de la *Blanche-Eglise*, pendant les 16, 17 et 18^{me} siècles.

Nous devons d'abord établir une distinction entre les tombes du chœur et celles de la nef, parce qu'elles n'ont pas subi le même sort.

Les tombes qui forment le pavé du chœur et desquelles nous avons constaté l'existence, lors des réparations qui ont été faites au pavé de la nef, sont, depuis 1850, recouvertes d'un plancher et elles n'ont, depuis lors, pas été découvertes. Nous n'en connaissons pas le nombre, mais d'après les renseignements que nous avons recueillis de personnes dignes de foi et, à en juger d'après les dimensions et la disposition de celles de la nef, ce nombre peut être de 15 ou 18. (Trois rangées en longueur, sur cinq ou six en largeur.)

Dans l'étude minutieuse que nous avons faite, en juin 1880, des armoiries et des inscriptions des vingt-sept pierres sépulcrales qui pavaiient la nef, avant leur déplacement, nous avons constaté que celles qui étaient placées aux endroits les plus retirés de la nef se sont bien conservées et que celles qui se trouvaient placées aux passages les plus fréquentés ont été fortement endommagées et les inscriptions en grande partie effacées par l'effet d'un frottement souvent répété.

Dix-sept d'entre ces inscriptions sont encore lisibles, tandis que les dix autres, moins bien conservées, sont indéchiffrables. Parmi les premières, nous avons reconnu celles de :

1. Jehanne-A. Louble, † en 1503 ;
2. Guillaume Grimaître, prêtre et notaire, † en 1515 (1) ;
3. Hélène de Luternau, épouse du châtelain Vincent de Gleresse, † en 1591 ;
4. Guillaume Ballif, † en 1602 ;
5. Jacobus-A. Ligertz, † en 1603 ;
6. Ysabeau Merveilleux, épouse de Benoit Chambrier, † en 1606 ;

(1) Voici la copie de l'inscription dont les deux premiers mots et l'armoirie sont effacés : *Grimestre Wilhelmy qui rexit ordine primus 1515 (....) aginta annis gaudens proeedit ultra.*

7. Bénédicht Schad, conseiller, † en 1625 ;
8. Jean Bosset, châtelain, † en 1642 ;
9. Jean-Jacques Marin, châtelain, † en 1663 ;
10. Jean-Jacques Bosset, pasteur, † en 1674 ;
11. Jean Bosset, châtelain, † en 1679 ;
12. Jean-Michel Conradi, pasteur, † en 1681 ;
13. Jean-Jacques Jallaz, pasteur, † en 1681 ;
14. Israël Imer, pasteur, † en 1718 ;
15. Jean-Michel Imer, châtelain, † en 1761 ;
- 15 b. David Imer, son fils, châtelain, † en 1787 ;
16. Baruc Gibollet, pasteur, † en 1773 ;
17. François-Alphonse Gibollet, pasteur, † en 1775.

Les pierres tumulaires des châtelains et des pasteurs portent l'armoirie de la famille du défunt ; celles des dames châtelaines portent deux armoiries : en haut celle de la famille du mari et, au dessous, celle de la famille de la femme.

Malgré la bonne volonté que nous avons apportée dans cette étude, il ne nous a pas été possible de déchiffrer les inscriptions des dix autres tombes. Nous avons cependant pu constater sur toutes ces tombes des fragments d'armoiries et d'inscriptions diverses et, en outre, sur l'une d'elles, le millésime, en chiffres arabes, de 1515.

On comprend, en effet, que ces pierres sépulcrales — qui, depuis deux et trois siècles, formaient le dallage d'une partie de la nef et sur lesquelles les personnes qui fréquentaient le culte ont, jusqu'en juin 1880, marché tous les dimanches et jours de fêtes, — soient endommagées par l'effet du frottement souvent répété de la chaussure et que, par ce fait, les armoiries et les inscriptions d'un certain nombre d'entre elles soient devenues indéchiffrables.

Ce n'est qu'en juillet 1880, lorsque l'édilité neuvevilloise fit effectuer des réparations importantes au pavé de la nef, que ces tombes ont été déplacées. Vingt et une ont été adossées et scellées à la muraille d'enceinte Sud et Ouest du temple, trois ont été adossées à la muraille extérieure

du chœur et trois gisent sur le terrain, près de ces dernières, où elles sont actuellement.

Si, au nombre connu des tombes de la nef, nous ajoutons celui très probable de celles du chœur, nous arrivons à un total de quarante-cinq. Nous doutons fort qu'un autre temple de la partie réformée du Jura possède un aussi grand nombre d'antiques pierres sépulcrales que la *Blanche-Eglise*, près Neuveville.

Indépendamment des pierres tumulaires dont nous venons de parler, un monument en marbre noir, érigé à la mémoire des membres de la famille Imer (branche des châtelains), a été scellé dans la muraille, à droite, près de l'entrée du chœur.

Sur cette plaque de marbre, de 1 m. 60 de longueur, sur 0 m. 83 de largeur, est gravée, en lettres romaines et dorées, l'inscription suivante :

S A D
Matri suavissimae
Marg. Isab. Gallandre Neocom
Davids Imer juxta sepulti coniugi
def. a 1758. Aet 76.

Fratri dilectissimo
Davidi Imer, a consil : Princ : Episc : Basil :
et praefecto in Erguel
def. a 1798. Aet 65.
Eiusque uxori Mariae Isab. Houriet
def. a 1800 Aet 74.

*Sorori amantissimae
Marg. Isab. Imer nuptiae Frêne
vixit a 1807. Ae 64
ejusque marito,
Theoph. Remig Frêne,
pastori meritissimo eccles. in Tavanne,
obiit a 1804. Aet 78.*

*Fratres supperstites. Joh. Franc. Imer,
huis eccles. pastor ob. a. 1764 et
S. Imer, a cons. princ. episc. Basil.
olim praef. Neostadii ab. a 1777 ad 1782
dein ultimus praef in Erguel ad. 1798
pia grataque in defunctorum
merita mente
Monumentum hoc posuere a 1820.*

Beati qui in Deo permanent.

Neuveville, en juillet 1890.

GERMIQUET, notaire

